Envoyé en préfecture le 18/03/2022
Reçu en préfecture le 18/03/2022
Affiché le
ID : 057-200097178-20220310-20220310BU01-DE

SIERE
DEPARTEMENT MOSELLE

ARRONDISSEMENT FORBACH/BOULAY

SYNDICAT MIXTE DES EAUX DE RODALBE ET ENVIRONS

DELIBERATION DU BUREAU SYNDICAL N°20220310BU01

Séance du 10 mars 2022 Sous la présidence de M. Bernard JACQUOT, Président du Syndicat des Eaux

L'an 2022 le 10 mars 2022, le bureau syndical du Syndicat dûment convoqué en date du 03 mars 2022 en application de l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni, 12 rue du Général Castelnau à Morhange, sous la présidence de Monsieur Bernard JACQUOT.

Etaient présents : Mrs JACQUOT Bernard, FORET Robert, HOUPERT Yolande, BECK Gérard, LOUDCHER Pierre, JAYER Francis, LAUDWEIN Jacques, KEIB Sylvain, COLIN Bruno, CHARPENTIER Armand, ZIEGER Dominique, MULLER Jean Paul, ROCH Jean Marie, AMPS Marcel, HINSCHBERGER Christian, CHESNEAU Gilles.

Etaient absents excusés : Mrs TONNELLIER Christian, BERNARD Gérard, CLAISER Julien, DREYER Pascal, DISCHER Roland.

Nombre de délégués élus :	21
Nombre de délégués présents :	16

Madame METZGER Isabelle est nommée Secrétaire.
Formant la majorité des membres en exercice, et pouvant délibérer valablement, conformément à l'article L212.17 du Code Général des Collectivités territoriales.

La séance débute à 18 h 00

1. Validation de l'ordre du jour

Le président propose le rajout d'un point supplémentaire
Réseau Chaleur : devis ASSIST

1) Validation de l'ordre du jour
2) Marché de mise à disposition de personnels, de matériels, de matériaux pour réparations de fuites, de branchements – Révision de prix 2022(ROBINET)
3) Révision des prix marché de fournitures – fourniture et livraison de diverses pièces – Fourniture et livraison de regard compteur (VHM)
4) Avenant – Nettoyage des réservoirs – (AQUA MAINTENANCE)
5) Bordereau de prix 2022 du SMERE
6) Avenants aux conventions des loyers bâtiment du syndicat. Nouveaux contrats
7) Levers topographiques Secteur de Vergaville
8) Travaux devant le Point Vert Morhange et sortie du château d'eau de Baronville – Offre de Prix SOGEA
9) Travaux d'amélioration du réseau MORHANGE-VALLERANGE consultation 2021 - Décision sans suite
10) Suppression du poste « adjoint administratif principal de 1ère classe »

Envoyé en préfecture le 18/03/2022
Reçu en préfecture le 18/03/2022
Affiché le
ID : 057-200097178-20220310-20220310BU01-DE

11) Adhésion à la mission RGPD du Centre de Gestion et nomination d'un délégué à la protection des données.
12) Projet budget primitif 2022. + budget chaleur
13) Réseau chaleur : devis ASSIST
14) Divers

Les membres du bureau, à l'unanimité, valident l'ordre du jour.

Pour extrait certifié conforme
Affiché le 14/03/2022

Morhange le 14/03/2022
Le Président
Bernard JACQUOT

Syndicat Mixte des Eaux de Rodalbe et Environs
12 Rue du Général Castelnau
57340 MORHANGE
03 87 05 61 00 03 87 05 61 01 email : siere@siere.fr
SIRET : 200 097 178 00012

Envoyé en préfecture le 18/03/2022
Reçu en préfecture le 18/03/2022
Affiché le
ID : 057-200097178-20220310-20220310BU02-DE

DEPARTEMENT MOSELLE

ARRONDISSEMENT FORBACH/BOULAY

SYNDICAT MIXTE DES EAUX DE RODALBE ET ENVIRONS

DELIBERATION DU BUREAU SYNDICAL N°20220310BU02

Séance du 10 mars 2022
Sous la présidence de M. Bernard JACQUOT,
Président du Syndicat des Eaux

L'an 2022 le 10 mars 2022, le bureau syndical du Syndicat dûment convoqué en date du 03 mars 2022 en application de l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni, 12 rue du Général Castelnau à Morhange, sous la présidence de Monsieur Bernard JACQUOT.

Etaient présents : Mrs JACQUOT Bernard, FORET Robert, HOUPERT Yolande, BECK Gérard, LOUDCHER Pierre, JAYER Francis, LAUDWEIN Jacques, KEIB Sylvain, COLIN Bruno, CHARPENTIER Armand, ZIEGER Dominique, MULLER Jean Paul, ROCH Jean Marie, AMPS Marcel, HINSCHBERGER Christian, CHESNEAU Gilles.

Etaient absents excusés : Mrs TONNELLIER Christian, BERNARD Gérard, CLAISER Julien, DREYER Pascal, DISCHER Roland.

Nombre de délégués élus : 21
Nombre de délégués présents : 16

2. Marché de mise à disposition de personnels, de matériels, de matériaux pour réparations de fuites, de branchements – Révision de prix 2022 (ROBINET)

Conformément à l'article 3.1.2 du cahier des clauses particulières une révision des prix est appliquée à compter du 01 janvier 2022
Cette révision tient compte de la formule Cn=0.15 + 0.825 (TP01/TP01°)
(TP étant la dernière valeur de l'indice TP01 au moment de la demande = 116.4
TP étant la valeur de l'indice TP01° au mois zéro (octobre 2020) = 109.50)
Soit un coefficient d'actualisation de **1.05**

Les membres du bureau, après en avoir délibéré, acceptent à l'unanimité la révision de prix 2022 et autorisent le Président à signer tout document nécessaire.

Pour extrait certifié conforme
Affiché le 14/03/2022

Morhange le 14/03/2022
Le Président
Bernard JACQUOT

SYNDICAT DES EAUX DE RODALBE * MOSELLE *

Syndicat Mixte des Eaux de Rodalbe et Environs
12 Rue du Général Castelnau
57340 MORHANGE
03 87 05 61 00 03 87 05 61 01 email : siere@siere.fr
SIRET : 200 097 178 00012

Envoyé en préfecture le 18/03/2022
Reçu en préfecture le 18/03/2022
Affiché le
ID : 057-200097178-20220310-20220310BU03-DE

DEPARTEMENT
MOSELLE

ARRONDISSEMENT
FORBACH/BOULAY

SYNDICAT MIXTE
DES EAUX DE RODALBE ET ENVIRONS

DELIBERATION DU BUREAU SYNDICAL N°20220310BU03

Séance du 10 mars 2022
Sous la présidence de M. Bernard JACQUOT, Président du Syndicat des Eaux

L'an 2022 le 10 mars 2022, le bureau syndical du Syndicat dûment convoqué en date du 03 mars 2022 en application de l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni, 12 rue du Général Castelnau à Morhange, sous la présidence de Monsieur Bernard JACQUOT.

Etaient présents : Mrs JACQUOT Bernard, FORET Robert, HOUPERT Yolande, BECK Gérard, LOUDCHER Pierre, JAYER Francis, LAUDWEIN Jacques, KEIB Sylvain, COLIN Bruno, CHARPENTIER Armand, ZIEGER Dominique, MULLER Jean Paul, ROCH Jean Marie, AMPS Marcel, HINSCHBERGER Christian, CHESNEAU Gilles.

Etaient absents excusés : Mrs TONNELLIER Christian, BERNARD Gérard, CLAISER Julien, DREYER Pascal, DISCHER Roland.

Nombre de délégués élus : 21
Nombre de délégués présents : 16

3. Révision des prix marché de fournitures – fourniture et livraison de diverses pièces – Fourniture et livraison de regard compteur (VHM).

Conformément à l'article 3.1.2 du cahier des clauses particulières une révision de prix est appliquée à compter du 1er février 2022.
Cette révision tient compte de la formule Cn = 015 + 0.85 x (TP 01/TP01)
Soit un coefficient d'actualisation de **1.060** pour les fournitures et livraisons de diverses pièces.
Et **1.059** pour les fournitures et livraisons de regards compteurs au titre de 2022.

Les membres du bureau, après en avoir délibéré, acceptent à l'unanimité la révision de prix 2022 et autorisent le Président à signer tout document nécessaire.

Pour extrait certifié conforme
Affiché le 14/03/2022

Morhange le 14/03/2022
Le Président
Bernard JACQUOT

SYNDICAT DES EAUX DE RODALBE * MOSELLE *

Syndicat Mixte des Eaux de Rodalbe et Environs
12 Rue du Général Castelnau
57340 MORHANGE
03 87 05 61 00 03 87 05 61 01 email : siere@siere.fr
SIRET : 200 097 178 00012

Envoyé en préfecture le 18/03/2022
Reçu en préfecture le 18/03/2022
Affiché le
ID : 057-200097178-20220310-20220310BU04-DE

DEPARTEMENT
MOSELLE

ARRONDISSEMENT
FORBACH/BOULAY

SYNDICAT MIXTE
DES EAUX DE RODALBE ET ENVIRONS

DELIBERATION DU BUREAU SYNDICAL N°20220310BU04

Séance du 10 mars 2022
Sous la présidence de M. Bernard JACQUOT, Président du Syndicat des Eaux

L'an 2022 le 10 mars 2022, le bureau syndical du Syndicat dûment convoqué en date du 03 mars 2022 en application de l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni, 12 rue du Général Castelnau à Morhange, sous la présidence de Monsieur Bernard JACQUOT.

Etaient présents : Mrs JACQUOT Bernard, FORET Robert, HOUPERT Yolande, BECK Gérard, LOUDCHER Pierre, JAYER Francis, LAUDWEIN Jacques, KEIB Sylvain, COLIN Bruno, CHARPENTIER Armand, ZIEGER Dominique, MULLER Jean Paul, ROCH Jean Marie, AMPS Marcel, HINSCHBERGER Christian, CHESNEAU Gilles.

Etaient absents excusés : Mrs TONNELLIER Christian, BERNARD Gérard, CLAISER Julien, DREYER Pascal, DISCHER Roland.

Nombre de délégués élus : 21
Nombre de délégués présents : 16

4. Avenant – Nettoyage des réservoirs – (AQUA MAINTENANCE)

L'avenant porte sur l'ajout de réservoir à nettoyer et à désinfecter suite à la fusion du Syndicat des eaux de Vergaville avec le SMERE
Tous termes du contrat en cours restant inchangés.
Nettoyage et désinfection tous les ans avec l'utilisation de produits agréés par le Ministère de la Santé et élaboration d'un rapport d'intervention par réservoir nettoyé.

- GUEBLING .....515 € HT
- VERGAVILLE.....413 € HT
- BIDESTROFF.....352 € HT
- LINDRE BASSE .....352 € HT
- MARIMONT .....340 € HT

AU TOTAL.....1 972 € HT

Ce qui portent le marché à 11 242 € HT.
Ce marché est annuellement revalorisé selon l'indice MTPB (indice des élémentaires des salaires du bâtiment et des Travaux Publics de la Région Lorraine, majoré des charges sociales et légales pour les entreprises des travaux publics de province, publié au Moniteur des travaux publics et du bâtiment.

Envoyé en préfecture le 18/03/2022
Reçu en préfecture le 18/03/2022
Affiché le
ID : 057-200097178-20220310-20220310BU04-DE

Les membres du bureau, après en avoir délibéré, acceptent à l'unanimité l'offre d'Aqua maintenance et autorisent le Président à signer tout document nécessaire.

Pour extrait certifié conforme
Affiché le 14/03/2022

Morhange le 14/03/2022
Le Président
Bernard JACQUOT

Syndicat Mixte des Eaux de Rodalbe et Environs
12 Rue du Général Castelnau
57340 MORHANGE
03 87 05 61 00 03 87 05 61 01 email : siere@siere.fr
SIRET : 200 097 178 00012

Envoyé en préfecture le 21/03/2022
Reçu en préfecture le 21/03/2022
Affiché le
ID : 057-200097178-20220310-20220310BU05-DE

DEPARTEMENT
MOSELLE

ARRONDISSEMENT
FORBACH/BOULAY

SYNDICAT MIXTE
DES EAUX DE RODALBE ET ENVIRONS

DELIBERATION DU BUREAU SYNDICAL N°20220310BU05

Séance du 10 mars 2022
Sous la présidence de M. Bernard JACQUOT, Président du Syndicat des Eaux

L'an 2022 le 10 mars 2022, le bureau syndical du Syndicat dûment convoqué en date du 03 mars 2022 en application de l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni, 12 rue du Général Castelnau à Morhange, sous la présidence de Monsieur Bernard JACQUOT.

Etaient présents : Mrs JACQUOT Bernard, FORET Robert, HOUPERT Yolande, BECK Gérard, LOUDCHER Pierre, JAYER Francis, LAUDWEIN Jacques, KEIB Sylvain, COLIN Bruno, CHARPENTIER Armand, ZIEGER Dominique, MULLER Jean Paul, ROCH Jean Marie, AMPS Marcel, HINSCHBERGER Christian, CHESNEAU Gilles.

Etaient absents excusés : Mrs TONNELLIER Christian, BERNARD Gérard, CLAISER Julien, DREYER Pascal, DISCHER Roland.

Nombre de délégués élus : 21
Nombre de délégués présents : 16

5. Bordereau de prix 2022 du SMERE.

Compte tenu de l'application des coefficients d'actualisation des différents marchés il est nécessaire de procéder à la mise à jour du bordereau de prix de fournitures et prestations 2022 (délibération du 02 juillet 2020) à compter du 01 avril 2022 suivant le bordereau ci-joint.

Les membres du bureau, après en avoir délibéré, approuvent à l'unanimité le nouveau bordereau de prix 2022 et autorisent le Président à signer tout document nécessaire

Pour extrait certifié conforme
Affiché le 14/03/2022

Morhange le 14/03/2022
Le Président
Bernard JACQUOT

SYNDICAT DES EAUX DE RODALBE ET ENVIRONS * MOSELLE *

Syndicat Mixte des Eaux de Rodalbe et Environs
12 Rue du Général Castelnau
57340 MORHANGE
03 87 05 61 00 03 87 05 61 01 email : siere@siere.fr
SIRET : 200 097 178 00012

Envoyé en préfecture le 21/03/2022
Reçu en préfecture le 21/03/2022
Affiché le
ID : 057-200097178-20220310-20220310BU06-DE

DEPARTEMENT
MOSELLE

ARRONDISSEMENT
FORBACH/BOULAY

SYNDICAT MIXTE
DES EAUX DE RODALBE ET ENVIRONS

DELIBERATION DU BUREAU SYNDICAL N°20220310BU06

Séance du 10 mars 2022
Sous la présidence de M. Bernard JACQUOT, Président du Syndicat des Eaux

L'an 2022 le 10 mars 2022, le bureau syndical du Syndicat dûment convoqué en date du 03 mars 2022 en application de l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni, 12 rue du Général Castelnau à Morhange, sous la présidence de Monsieur Bernard JACQUOT.

Etaient présents : Mrs JACQUOT Bernard, FORET Robert, HOUPERT Yolande, BECK Gérard, LOUDCHER Pierre, JAYER Francis, LAUDWEIN Jacques, KEIB Sylvain, COLIN Bruno, CHARPENTIER Armand, ZIEGER Dominique, MULLER Jean Paul, ROCH Jean Marie, AMPS Marcel, HINSCHBERGER Christian, CHESNEAU Gilles.

Etaient absents excusés : Mrs TONNELLIER Christian, BERNARD Gérard, CLAISER Julien, DREYER Pascal, DISCHER Roland.

Nombre de délégués élus : 21
Nombre de délégués présents : 16

6. Nouveaux contrats de location - bâtiment du syndicat - .

Le président rappelle à l'assemblée que les locations des locaux du syndicat sont effectuées sur une convention et que les tarifs appliqués sont révisés annuellement à la date anniversaire sur l'indice de la construction

Le président propose de résilier ces conventions et d'établir de nouveaux contrats de location mais aussi d'effectuer la révision des loyers sur l'indice des prix des loyers (IRL) publié par l'INSEE, le trimestre de référence serait l'indice 4ème trimestre 2021 soit 132.62.

Le 1ER trimestre 2022 sera inchangé.

Les nouveaux contrats et nouveaux tarifs seront appliqués à compter du 01 avril 2022.

Les membres du bureau approuvent ces décisions et autorisent le président à signer tout document relatif aux locations.

Pour extrait certifié conforme
Affiché le 14/03/2022

Morhange le 14/03/2022
Le Président
Bernard JACQUOT

SYNDICAT DES EAUX DE RODALBE MOSELLE

Syndicat Mixte des Eaux de Rodalbe et Environs
12 Rue du Général Castelnau
57340 MORHANGE
03 87 05 61 00 03 87 05 61 01 email : siere@siere.fr
SIRET : 200 097 178 00012

Envoyé en préfecture le 21/03/2022
Reçu en préfecture le 21/03/2022
Affiché le
ID : 057-200097178-20220310-20220310BU07-DE

DEPARTEMENT
MOSELLE

ARRONDISSEMENT
FORBACH/BOULAY

SYNDICAT MIXTE
DES EAUX DE RODALBE ET ENVIRONS

DELIBERATION DU BUREAU SYNDICAL N°20220310BU07

Séance du 10 mars 2022
Sous la présidence de M. Bernard JACQUOT,
Président du Syndicat des Eaux

L'an 2022 le 10 mars 2022, le bureau syndical du Syndicat dûment convoqué en date du 03 mars 2022 en application de l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni, 12 rue du Général Castelnau à Morhange, sous la présidence de Monsieur Bernard JACQUOT.

Etaient présents : Mrs JACQUOT Bernard, FORET Robert, HOUPERT Yolande, BECK Gérard, LOUDCHER Pierre, JAYER Francis, LAUDWEIN Jacques, KEIB Sylvain, COLIN Bruno, CHARPENTIER Armand, ZIEGER Dominique, MULLER Jean Paul, ROCH Jean Marie, AMPS Marcel, HINSCHBERGER Christian, CHESNEAU Gilles.

Etaient absents excusés : Mrs TONNELLIER Christian, BERNARD Gérard, CLAISER Julien, DREYER Pascal, DISCHER Roland.

Nombre de délégués élus : 21
Nombre de délégués présents : 16

7. Levers topographiques Secteur de Vergaville

Levers topographiques

Dans le cadre de la mise en conformité du SIG et à notre demande, la société GUELLE et FUCHS, Géomètres experts a fait une offre pour un lever topographique des bouches à clés et compteurs d'eau potable (réseaux et branchements) sur 4 communes (Bidestroff, Bourgaltroff, Lindre-Basse et Vergaville pour un montant de 4 200 € HT.

Mission de mise à jour du Système d'information géographique (SIG)

A la demande du SMERE, le bureau d'étude BEREST nous a fait parvenir une proposition technique et financière pour la mise à jour du SIG VERGAVILLE pour un montant de 8 700 € HT.

Cout de l'opération 12 900 € HT ;

Les membres du bureau acceptent ces offres et autorisent le Président à signer tout document nécessaire à ces travaux.

Pour extrait certifié conforme
Affiché le 14/03/2022

Morhange le 14/03/2022
Le Président
Bernard JACQUOT

Syndicat Mixte des Eaux de Rodalbe et Environs
12 Rue du Général Castelnau
57340 MORHANGE
03 87 05 61 00 03 87 05 61 01 email : siere@siere.fr
SIRET : 200 097 178 00012

Envoyé en préfecture le 21/03/2022
Reçu en préfecture le 21/03/2022
Affiché le
ID : 057-200097178-20220310-20220310BU08-DE

DEPARTEMENT
MOSELLE

ARRONDISSEMENT
FORBACH/BOULAY

SYNDICAT MIXTE
DES EAUX DE RODALBE ET ENVIRONS

DELIBERATION DU BUREAU SYNDICAL N°20220310BU08

Séance du 10 mars 2022
Sous la présidence de M. Bernard JACQUOT, Président du Syndicat des Eaux

L'an 2022 le 10 mars 2022, le bureau syndical du Syndicat dûment convoqué en date du 03 mars 2022 en application de l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni, 12 rue du Général Castelnau à Morhange, sous la présidence de Monsieur Bernard JACQUOT.

Etaient présents : Mrs JACQUOT Bernard, FORET Robert, HOUPERT Yolande, BECK Gérard, LOUDCHER Pierre, JAYER Francis, LAUDWEIN Jacques, KEIB Sylvain, COLIN Bruno, CHARPENTIER Armand, ZIEGER Dominique, MULLER Jean Paul, ROCH Jean Marie, AMPS Marcel, HINSCHBERGER Christian, CHESNEAU Gilles.

Etaient absents excusés : Mrs TONNELLIER Christian, BERNARD Gérard, CLAISER Julien, DREYER Pascal, DISCHER Roland.

Nombre de délégués élus : 21
Nombre de délégués présents : 16

8. Travaux devant le Point Vert Morhange et sortie du château d'eau de Baronville – Offre de Prix

A la demande du SMERE, l'entreprise SOGEA nous a fait parvenir une offre concernant les travaux de remplacement de la conduite à la sortie d'un château d'eau vers Baronville, pour un montant de
27 910 € HT. Les prix ont été établis sur la base d'un précédent marché conclu avec le SMERE.

A la demande du SMERE, l'entreprise SOGEA nous a fait parvenir une offre concernant les travaux de modification de notre réseau devant le Point vert à Morhange, pour un montant de 18 877 € HT. Les prix ont été établis sur la base d'un précédent marché conclu avec le SMERE.

Les membres du bureau acceptent ces offres et autorisent le Président à signer tout document nécessaire à ces travaux.

Pour extrait certifié conforme
Affiché le 14/03/2022

Morhange le 14/03/2022
Le Président
Bernard JACQUOT

SYNDICAT DES EAUX DE RODALBE * MOSELLE *

Syndicat Mixte des Eaux de Rodalbe et Environs
12 Rue du Général Castelnau
57340 MORHANGE
03 87 05 61 00 03 87 05 61 01 email : siere@siere.fr
SIRET : 200 097 178 00012

Envoyé en préfecture le 21/03/2022
Reçu en préfecture le 21/03/2022
Affiché le
ID : 057-200097178-20220310-20220310BU09-DE

DEPARTEMENT
MOSELLE

ARRONDISSEMENT
FORBACH/BOULAY

SYNDICAT MIXTE
DES EAUX DE RODALBE ET ENVIRONS

DELIBERATION DU BUREAU SYNDICAL N°20220310BU09

Séance du 10 mars 2022
Sous la présidence de M. Bernard JACQUOT,
Président du Syndicat des Eaux

L'an 2022 le 10 mars 2022, le bureau syndical du Syndicat dûment convoqué en date du 03 mars 2022 en application de l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni, 12 rue du Général Castelnau à Morhange, sous la présidence de Monsieur Bernard JACQUOT.

Etaient présents : Mrs JACQUOT Bernard, FORET Robert, HOUPERT Yolande, BECK Gérard, LOUDCHER Pierre, JAYER Francis, LAUDWEIN Jacques, KEIB Sylvain, COLIN Bruno, CHARPENTIER Armand, ZIEGER Dominique, MULLER Jean Paul, ROCH Jean Marie, AMPS Marcel, HINSCHBERGER Christian, CHESNEAU Gilles.

Etaient absents excusés : Mrs TONNELLIER Christian, BERNARD Gérard, CLAISER Julien, DREYER Pascal, DISCHER Roland.

Nombre de délégués élus : 21
Nombre de délégués présents : 16

9. Travaux d'amélioration du réseau MORHANGE-VALLERANGE consultation 2021 – « Décision sans suite »

Décision portant sans suite la consultation du marché travaux d'amélioration du rendement du réseau d'eau potable sur le secteur de Morhange pour motif d'intérêt général, car les offres reçues dépassaient largement l'estimation prévisionnelle au budget alloué.

Les membres du bureau approuvent à l'unanimité la décision du président.

Pour extrait certifié conforme
Affiché le 14/03/2022

Morhange le 14/03/2022
Le Président
Bernard JACQUOT

Syndicat Mixte des Eaux de Rodalbe et Environs
12 Rue du Général Castelnau
57340 MORHANGE
03 87 05 61 00 03 87 05 61 01 email : siere@siere.fr
SIRET : 200 097 178 00012

Envoyé en préfecture le 21/03/2022
Reçu en préfecture le 21/03/2022
Affiché le
ID : 057-200097178-20220310-20220310BU10-DE

DEPARTEMENT
MOSELLE

ARRONDISSEMENT
FORBACH/BOULAY

SYNDICAT MIXTE
DES EAUX DE RODALBE ET ENVIRONS

DELIBERATION DU BUREAU SYNDICAL N°20220310BU10

Séance du 10 mars 2022
Sous la présidence de M. Bernard JACQUOT,
Président du Syndicat des Eaux

L'an 2022 le 10 mars 2022, le bureau syndical du Syndicat dûment convoqué en date du 03 mars 2022 en application de l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni, 12 rue du Général Castelnau à Morhange, sous la présidence de Monsieur Bernard JACQUOT.

Etaient présents : Mrs JACQUOT Bernard, FORET Robert, HOUPERT Yolande, BECK Gérard, LOUDCHER Pierre, JAYER Francis, LAUDWEIN Jacques, KEIB Sylvain, COLIN Bruno, CHARPENTIER Armand, ZIEGER Dominique, MULLER Jean Paul, ROCH Jean Marie, AMPS Marcel, HINSCHBERGER Christian, CHESNEAU Gilles.

Etaient absents excusés : Mrs TONNELLIER Christian, BERNARD Gérard, CLAISER Julien, DREYER Pascal, DISCHER Roland.

Nombre de délégués élus : 21
Nombre de délégués présents : 16

10. Suppression du poste « adjoint administratif principal de 1ère classe »

Il appartient à l'organe délibérant de la collectivité de décider de la suppression d'emploi après avis du comité technique paritaire.
VU la création du poste de Rédacteur, il convient de supprimer le poste d'adjoint administratif principal de 1ère classe.
Le bureau, après en avoir délibéré,
VU la loi n°83-634 du 13 juillet modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,
VU la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale notamment les articles 97 et 97 bis,
VU la saisine de la commission technique paritaire.

Décide :

- de supprimer l'emploi d'adjoint administratif principal de 1ère classe
- charge le président de désigner le fonctionnaire dont l'emploi est supprimé.

Pour extrait certifié conforme
Affiché le 14/03/2022

Morhange le 14/03/2022
Le Président
Bernard JACQUOT

Syndicat Mixte des Eaux de Rodalbe et Environs
12 Rue du Général Castelnau
57340 MORHANGE
03 87 05 61 00 03 87 05 61 01 email : siere@siere.fr
SIRET : 200 097 178 00012

Envoyé en préfecture le 21/03/2022
Reçu en préfecture le 21/03/2022
Affiché le
ID : 057-200097178-20220310-20220310BU11-DE

DEPARTEMENT
MOSELLE

ARRONDISSEMENT
FORBACH/BOULAY

SYNDICAT MIXTE
DES EAUX DE RODALBE ET ENVIRONS

DELIBERATION DU BUREAU SYNDICAL N°20220310BU11

Séance du 10 mars 2022
Sous la présidence de M. Bernard JACQUOT, Président du Syndicat des Eaux

L'an 2022 le 10 mars 2022, le bureau syndical du Syndicat dûment convoqué en date du 03 mars 2022 en application de l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni, 12 rue du Général Castelnau à Morhange, sous la présidence de Monsieur Bernard JACQUOT.

Etaient présents : Mrs JACQUOT Bernard, FORET Robert, HOUPERT Yolande, BECK Gérard, LOUDCHER Pierre, JAYER Francis, LAUDWEIN Jacques, KEIB Sylvain, COLIN Bruno, CHARPENTIER Armand, ZIEGER Dominique, MULLER Jean Paul, ROCH Jean Marie, AMPS Marcel, HINSCHBERGER Christian, CHESNEAU Gilles.

Etaient absents excusés : Mrs TONNELLIER Christian, BERNARD Gérard, CLAISER Julien, DREYER Pascal, DISCHER Roland.

Nombre de délégués élus : 21
Nombre de délégués présents : 16

11. Adhésion à la mission RGPD du Centre de Gestion et nomination d'un délégué à la protection des données.

Le Président expose à l'assemblée le projet d'adhésion au service de mise en conformité avec la règlementation européenne « RGPD » proposé par le Centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Moselle (dit le CDG57).

La règlement européen 2016/679 dit « RGPD » est entré en vigueur le 25 mai 2018. Il apporte de nombreuses modifications en matière de sécurité des données à caractère personnel et rend obligatoire leur application. En effet, le non-respect de ces nouvelles obligations entraine des sanctions lourdes (amendes administratives pouvant aller jusqu'à 20 000 000), conformément aux articles 83 et 84 du RGPD.

Au regard du volume important de ces nouvelles obligations légales imposées et de l'inadéquation potentielle entre les moyens dont la collectivité dispose et lesdites obligations de mise en conformité, la mutualisation de cette mission avec le CDG présente un intérêt certain.

En effet, par délibération en date du 29 septembre 2021, le CDG 57 a accepté de mutualiser son expertise et ses moyens tant en personnel qu'en solution informatique au bénéfice des collectivités et établissements publics qui en éprouveraient le besoin. Par la présente délibération nous nous proposons de ne nous inscrire dans cette démarche.

Envoyé en préfecture le 21/03/2022
Reçu en préfecture le 21/03/2022
Affiché le
ID : 057-200097178-20220310-20220310BU11-DE

Le CDG 57 propose, en conséquence, la mise à disposition d'une solution informatique dédiée à cette mission ainsi que son Délégué à la Protection des Données. La désignation de cet acteur de la protection des données constitue une obligation légale pour toute entité publique.

En annexe de la présente délibération, est jointe la convention d'adhésion détaillant les modalités concrètes d'exécution de la mission à retourner signée au Centre de gestion de la Moselle.

Le Président propose à l'assemblée

- De mutualiser ce service avec le CDG 57.
- De l'autoriser à signer la convention de mutualisation, ses protocoles annexes, et à prendre/signer tout document afférent à la mission de mise en conformité avec la règlementation européenne et nationale en la matière.
- De désigner le DPD du CDG57 comme étant le DPD de la collectivité.

Les membres du bureau, après en avoir délibéré,

Décident

D'autoriser le président à signer la convention de mutualisation avec le CDG 57, précisant notamment le coût relatif à l'exercice de cette mission facultative, en application de l'article 25 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984.

D'autoriser le président à prendre et à signer tout acte relatif à la présente mission de mise en conformité avec la règlementation européenne et nationale.

D'autoriser le président à désigner le Délégué à la Protection des Données du CDG57, comme étant notre Délégué à la Protection des Données.

Pour extrait certifié conforme
Affiché le 14/03/2022

Morhange le 14/03/2022
Le Président
Bernard JACQUOT

Syndicat Mixte des Eaux de Rodalbe et Environs
12 Rue du Général Castelnau
57340 MORHANGE
03 87 05 61 00 03 87 05 61 01 email : siere@siere.fr
SIRET : 200 097 178 00012

Envoyé en préfecture le 21/03/2022
Reçu en préfecture le 21/03/2022
Affiché le
ID : 057-200097178-20220321-20220310BU12-DE

DEPARTEMENT
MOSELLE

ARRONDISSEMENT
FORBACH/BOULAY

SYNDICAT MIXTE
DES EAUX DE RODALBE ET ENVIRONS

DELIBERATION DU BUREAU SYNDICAL N°20220310BU12

Séance du 10 mars 2022
Sous la présidence de M. Bernard JACQUOT, Président du Syndicat des Eaux

L'an 2022 le 10 mars 2022, le bureau syndical du Syndicat dûment convoqué en date du 03 mars 2022 en application de l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni, 12 rue du Général Castelnau à Morhange, sous la présidence de Monsieur Bernard JACQUOT.

Etaient présents : Mrs JACQUOT Bernard, FORET Robert, HOUPERT Yolande, BECK Gérard, LOUDCHER Pierre, JAYER Francis, LAUDWEIN Jacques, KEIB Sylvain, COLIN Bruno, CHARPENTIER Armand, ZIEGER Dominique, MULLER Jean Paul, ROCH Jean Marie, AMPS Marcel, HINSCHBERGER Christian, CHESNEAU Gilles.

Etaient absents excusés : Mrs TONNELLIER Christian, BERNARD Gérard, CLAISER Julien, DREYER Pascal, DISCHER Roland.

Nombre de délégués élus : 21
Nombre de délégués présents : 16

12. Projet budget primitif 2022.

Le Président présente le projet du budget 2022 qui sera proposé lors de la réunion du comité syndical le 17 mars 2022

Les membres du bureau, après en avoir discuté prennent acte à l'unanimité du projet du budget primitif 2022.

Pour extrait certifié conforme
Affiché le 14/03/2022

Morhange le 14/03/2022
Le Président
Bernard JACQUOT

Syndicat Mixte des Eaux de Rodalbe et Environs
12 Rue du Général Castelnau
57340 MORHANGE
03 87 05 61 00 03 87 05 61 01 email : siere@siere.fr
SIRET : 200 097 178 00012

Envoyé en préfecture le 21/03/2022
Reçu en préfecture le 21/03/2022
Affiché le
ID : 057-200097178-20220310-20220310BU13-DE

DEPARTEMENT
MOSELLE

ARRONDISSEMENT
FORBACH/BOULAY

SYNDICAT MIXTE
DES EAUX DE RODALBE ET ENVIRONS

DELIBERATION DU BUREAU SYNDICAL N°20220310BU13

Séance du 10 mars 2022
Sous la présidence de M. Bernard JACQUOT,
Président du Syndicat des Eaux

L'an 2022 le 10 mars 2022, le bureau syndical du Syndicat dûment convoqué en date du 03 mars 2022 en application de l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni, 12 rue du Général Castelnau à Morhange, sous la présidence de Monsieur Bernard JACQUOT.

Etaient présents : Mrs JACQUOT Bernard, FORET Robert, HOUPERT Yolande, BECK Gérard, LOUDCHER Pierre, JAYER Francis, LAUDWEIN Jacques, KEIB Sylvain, COLIN Bruno, CHARPENTIER Armand, ZIEGER Dominique, MULLER Jean Paul, ROCH Jean Marie, AMPS Marcel, HINSCHBERGER Christian, CHESNEAU Gilles.

Etaient absents excusés : Mrs TONNELLIER Christian, BERNARD Gérard, CLAISER Julien, DREYER Pascal, DISCHER Roland.

Nombre de délégués élus : 21
Nombre de délégués présents : 16

13. Réseau chaleur : Devis ASSIST

Le bureau d'étude ASSIST CONSEIL nous a établi 2 devis pour
La constitution du dossier de consultation et assistance à la passation du projet de réseau de chaleur urbain : ..... 4 700 € HT
La réalisation d'un étude de faisabilité réseau de chauffage urbain selon cahiers des charges ADEME .....17 712 € HT

Les membres du bureau, après en avoir délibéré, acceptent ces devis et autorisent le Président à signer tout document nécessaire.

Pour extrait certifié conforme
Affiché le 14/03/2022

Morhange le 14/03/2022
Le Président
Bernard JACQUOT

SYNDICAT DES EAUX DE RODALBE * MOSELLE *

Syndicat Mixte des Eaux de Rodalbe et Environs
12 Rue du Général Castelnau
57340 MORHANGE
03 87 05 61 00 03 87 05 61 01 email : siere@siere.fr
SIRET : 200 097 178 00012